Une excursion pédestre

La 1re section de la Société Choralo Saint-Georges, a eu pendant comme nous l'avions annoncé au Mont de la Trinité, lundi dernier.

Les excursionnistes au nombre de 30, ont successivement traversé : Loos, Nechin, Salambourg, Fleurus où ils sont arrivés au Mont de la Trinité à 10 heures.

Après une rapide excursion ils sont partis à Tournai, où ils ils ont visité les ruines de Saint-Martin, Pont-à-Chin, Templeuve, Touffers, Lannoy et Roubaix.

Inutile de dire qu'une folle gaieté a égayé ces intrépides marcheurs.

Banque de France

Le Conseil général de la Banque de France, dans sa séance du 15 mai 1896, a admis en garantie des avances et de l'escompte avec proportion de 75 opo de leur valeur vénale les coupons suivants :

Emprunt de la Ville de Roubaix, 500 fr. 3 fr. 60 pour cent 1893 — Emprunts des villes de Roubaix et Tourcoing, 500 fr. 3.60 opo, 1893 — Emprunt de la ville de Cambrai, 500 fr., 3.60 opo, 1893.

Société française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer.

Comité des Dames de Roubaix

La présidente du comité des Dames de Roubaix informe de nouveau M. le président de la section d'Anciens militaires de Fourmies pour les malades et blessés de Madagascar la somme de 15 fr. 12 provenant d'une quête faite dans l'église de St-Sépulcre de 25 mai courant, à l'occasion d'un service anniversaire célébré pour le repos de l'âme des membres de la société, décédés depuis sa fondation.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette
5 Grands Prix. 20 Médailles d'Or.

Ne manger que le beurre de la Grande laiterie
LA NORMANDIE
Toujours frais, toujours exquis et garanti pur.

TOURCOING

Rengaine

Le journal à l'illustre Delphin, l'ami et le protégé des Blancs de la rue du Sentier, continue les attaques stupides contre M. le maire de Tourcoing qui est devenu l'ennemi de tout.

Si l'on en croyait le journal collectiviste :

La défense faite à des sociétés de musique étrangères de circuler à travers la ville a soulevé une émotion légitime qui n'est pas prête de se calmer ».

Ils *écrivent* cela sans rire !

Nous n'avons pas vu trace de cette émotion quant à nous.

Enfin le journal de M. Delphin dit encore des bêtises quand il prétend « que des conseillers ont contribué le ridicule de la mesure prise par leur chef et cherchent à dégager leurs responsabilités ».

Il prête même au citoyen Barbarie un propos qu'aurait tenu ce dernier.

Eh bien, de tout cela il n'y a rien de vrai.

Nous regrettons d'avoir à le dire au sieur Delphin et à son journal, le maire et le conseil municipal sont au-dessus de leurs sottes attaques.

Adjudication

Le Maire de la ville de Tourcoing donne avis que le lundi 15 juin 96, à trois heures de relevée, il sera procédé dans l'une des salles de la mairie, à l'adjudication des travaux pour la construction d'un bureau de bascule au quai du canal de Tourcoing.

Dépense évaluée y compris imprévus, à 2391 fr. 36.

Institution libre de jeunes filles

Rue du Tilleul. 23

Vacances du 1er juin 1896, jusqu'au cours de compensation pour les jeunes filles, lundi, mercredi, vendredi de 2 à 4 h. 1/2.

On peut se faire inscrire tous les soirs après quatre heures et demie.

Accidents d'usine

M. Henri Tack, 17 ans, tisserand chez MM. Lorthioir frères, a eu le dessus de la main droite écrasée par le bras de chêne de son métier, en retirant des débris de laines.

M. le docteur Brouet a soigné ce blessé qui marba quelques jours d'incapacité de travail.

— M. Joseph Vercruysse, 29 ans, tisserand au Chêne-Houblon, et travaillant à la filature Leplat, rue Jean Lagrand, a eu un bout de doigt pris dans les engrenages de son métier.

M. le docteur Fichaux appelé, a pratiqué l'amputation de la phalangette du doigt mutilé.

L'incapacité de travail sera d'environ un mois.

Exploits de gamins

Mardi, vers 6 heures 1/2 du soir, Louis Dufermont, 10 ans, demeurant à la Marlière, sentier des Haserands, était monté sur la chapelle de la Marlière pour dénicher un nid d'oiseaux.

Arrivé à hauteur de la première corniche, soit environ 10 mètres, le gamin perdit l'équilibre et tomba dans le vide.

Il entraînait deux autres enfants, Louis Delespaul, 11 ans, et Marie Verhemine, 12 ans, il fut reconduit à son domicile. Le docteur Macs de Wattrelos, qui a été appelé, il a constaté aucune fracture et a prescrit un repos de quelques jours.

Le jeune imprudent l'aura échappé belle.

Vlad y a trois ans, un gamin du même âge qui avait également escaladé la chapelle, s'empala en descendant sur une lance de la grille et la mort s'ensuivit.

Une fillette qui tombe dans le canal

Avant-hier soir, une petite fille de batelier, Palmyre Bernard, jouait sur le chaland de son père amarré au bassin, lorsqu'elle tomba à l'eau entre le bateau et le mur du quai. Le père témoin de l'accident, retira son enfant saine et sauve.

Coups et blessures envers une cabaretière

Dimanche soir vers minuit, un individu en état d'ivresse entra au cabaret Deleu, rue de la Latte.

Comme on refusait de le servir et qu'il menait tapage, on voulut le sortir, mais l'ivrogne porta à la cabaretière un coup de couteau qui l'atteignit à la main, et au moment où il passa la porte il lança un coup de pied à Mme Deleu et l'atteignit au bas-ventre.

Plainte fut déposée à la police, mais l'individu était inconnu et ce n'est que plus tard, après une enquête habilement dirigée que la police parvint à le retrouver. C'est un nègre Edouard Deschoux, 27 ans, vitrier, demeurant à Roubaix. Il a été mis en état d'arrestation.

Saisie de viande

Un petit veau pesant 50 kilos a été saisi aux Halles, par M. Ausar, vérificateur des denrées alimentaires, et enfoui au dépôt de fumier des Orions.

Contraventions

Des contraventions ont été dressées à charge de Edouard V..., cabaretier rue du Haze, pour avoir laissé jouer de la musique dans son établissement sans autorisation ; Elie D..., et Albert T..., 28 ans, rue de la Vallée des Orions, pour violences sur la personne de M. Henri Masurel, rue de la Latte.

Tir à l'arc à la perche

Une animation extraordinaire régnait dimanche après-midi dans le quartier du chemin des Mottes, par suite du tir à l'arc à la perche de 500 fr. plus 25 prix, à 10 et 12 fr. que le vaillant Société St-Georges Tourcoing donnait dans son magnifique parc établi au Pré Catelan, rue de Gand. En effet, une quantité de curieux ont pris part et les coups étaient disputés entre les grands tireurs du Nord et certainement *le coup que a tiré d'abattre le supérieur.*

Les heureux gagnants de la journée ont été M. Vromman Félix, de Gand, 30 fr. — M. Welcomar Louis, de Tourcoing 30 fr. — M. Gunsquiere Henri, 2 ponies à 20 fr. et 2 petits à 10 fr. A remarquer M. Louis Leman qui a eu 5 petits et Henri Félix 3 petits. — Leclercq Gilbert, 2 petits. — Glorieux Emile 2 petits. — Dubiolt 2 petits. — Verschave Joseph 2 petits. Vient ensuite M. Baisez, Sueur, Piron, Fontaine, Dupuis, Dutry, Dufort, Hiron, Bard, Beard, Derouhais, Parmentier, Barlonne, chacun un petit.

Tous les tireurs se sont montrés très satisfaits du bon accueil et ont tous promis de revenir pour les prochains tirs.

La société de tir à l'arc à la perche, établie près du passage à niveau du Tilleul, informe les amateurs qu'elle donnera le premier dimanche de chaque mois un tir de trois coups.

Cette société déjà ancienne avait auparavant son siège au Cercle Saint-Joseph rue du Moulin Fagot. L'inauguration aura lieu le dimanche 5 juillet prochain.

Wasquehal. — La Commission des Anciens militaires « le Ralliement », dans sa réunion du 25 mai, a nommé M. Fouchonnier, Président, en remplacement du président démissionnaire M. Henri Mallet.

Elle prie tous les anciens militaires de la commune, même ceux qui ne font pas partie de la Société de se présenter dimanche 31 courant, à neuf heures du matin, au siège de la susdite société, chez Lejeune-Mullier, pour prendre part à l'inauguration du Drapeau.

LILLE

Avant l'heure

Hier, vers huit heures du matin, Maria Thiobel, 28 ans, femme Debruycker, ménagère rouite d'Arras, rue Dénimont, 86, se rendait à la Maternité lorsque passant rue Courmont, elle fut prise des douleurs de l'enfantement et accouche d'un gros garçon dans une maison où elle avait été transportée. Après avoir reçu les soins nécessaires par la dame Martin sage-femme, elle a été transportée par la voiture d'ambulance à la maternité.

Suites mortelles d'un accident

Lundi à 8 heures du soir, est mort à l'hôpital Saint-Sauveur, M. Hippolyte Guillaume, employé chez M. Verley à Marquette, qui s'était, il y a *quinze jours, fracturé la colonne vertébrale en* tombant d'une échelle.

LE NORD

Seclin. — M. Lebeau, juge-de-paix du canton de Seclin est nommé juge-de-paix du canton-sud de Saint-Quentin.

La population seclinoise est heureuse de l'avancement dont M. Lebeau vient d'être l'objet, intégrité et compétence, le magistrat le plus instruit, un républicain éprouvé et homme aimable qui a su concentrer sur lui toutes les sympathies.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

AVESNES

Bousies. — A l'occasion de la mort de M. Seydoux, le Comité républicain de Bousies, nouvellement organisé, vient de se réunir pour la première fois. Voici le compte rendu de cette réunion.

M. Bourdon, président, prend la parole en ces termes :

Messieurs,

Étrange fatalité ! C'est pour déplorer la mort de M. Charles Seydoux que nous nous réunissons pour notre première fois.

Il y a à peine six mois que, dans une haute position politique, le regretté président du Conseil général faisait appel à notre concours pour obtenir à Bousies une conciliation des partis sur le terrain de la République. Ne connaissil pas une nouvelle preuve de sa sollicitude pour notre commune ?

Et depuis que succédant à son vénéré père, que de bienfaits il pas fait après pendant notre fondation de ses établissements du Catoni et de Bousies. Nous nous contenterons de vous livrer la réflexion que faisait, il y a l'heure même nous quelques-uns de ses ouvriers. Nous sommes bien désolés ! car nous avons perdu notre père.

Nous aussi, nous avons perdu celui qui préside à notre organisation, nous prodiguant ses conseils et ses bienfaits, Seydoux nous en confirme. Rappelons-nous toujours il nous consolera l'union, la concorde et redisons aujourd'hui comme il y a six mois : Rangeons-nous sous le drapeau républicain et unissons-nous pour le plus grand bien de notre commune. Cette union sera le meilleur moyen d'honorer la mémoire de Seydoux. Ce sera aussi, auprès des siens, le meilleur marque que nous puissions donner du respect que nous devons à notre cher défunt.

Dans une pensée de touchant souvenir, rappelons-nous son nom pour que le pour nom qu'il a porte ses pas à Bousies pour la dernière fois.

Nous sommes sûrs de rendre votre pensée en vous proposant d'ouvrir à la famille éplorée l'expression de nos regrets dans une adresse de condoléance. Le bureau de votre comité vous propose aussi, au nom d'une colleste entre ses membres d'acheter une couronne avec cette inscription : « A Monsieur Charles Seydoux, le comité républicain de Bousies reconnaissant ». Une délégation accompagnerait *cette couronne aux obsèques.* (Approbation unanime).

Après ces paroles, tous les membres présents signent l'adresse de condoléances suivante :

Le comité républicain de Charles Seydoux

Le comité républicain de Bousies réuni en assemblée extraordinaire, à l'occasion de la mort de M. Charles Seydoux, décédé dans une pensée de reconnaissance à l'homme politique qui a puissamment aidé à sa fondation, d'adresser à sa famille éplorée l'expression respectueuse de ses sentiments de vives condoléances. Il décide en outre, l'achat d'une couronne au nom de pensée et Charles Seydoux, et enfin, ainsi que l'envoi d'une délégation chargée de le représenter aux obsèques.

La Société d'agrément de l'arrondissement de Bellaune a procédé lundi matin au renouvellement de son bureau. Il y a en 167 votants. M. Delory a été réélu président par 106 voix. M. Hanicotte, vice-président par 101, et M. Bréhon, secrétaire par 105.

M. Alcide Delory présida depuis de longues années la Société d'agrément de l'arrondissement de Bellaune. Grâce à son activité et à son dévouement, la Société est en pleine prospérité, et le magnifique concours de lundi en a été un témoignage éclatant. M. Alcide Delory est en même temps maire d'Hendignœul depuis 18 ans. A chaque renouvellement, il a été réélu maire pour la dixième fois. C'est un des maires les plus anciens de l'arrondissement, sinon le plus ancien.

Wignehies. — Un grave accident de travail vient de se produire dans une filature de Fourmies à Wignehies.

Le train de bobines composé de cinq wagons dont deux plates-formes, s'avançait à une allure modérée, lorsque le jeune Camille Duterque, âgé de 4 ans, qui jouait avec d'autres enfants sur le quai, fut malheureusement poussé de sauter sur l'une des plates-formes. Ayant manqué son élan, le malheureux enfant s'accrocha des deux mains à une des plaques de garde placées des deux côtés des roues. Sa jambe gauche fut prise par la roue et, on ne sait trop comment, brisée ou plutôt tordue et écrasée en plusieurs endroits.

Aux cris d'épouvante poussés par les témoins impuissants de cet accident, le mécanicien arrêta sa machine : ch s'empressa autour de la petite victime dont la jambe était dans un état épouvantable. On n'était qu'une plaie de la cuisse au pied, qui ne tenait plus à la jambe que par un peu de chair, et l'on constata deux autres fractures, l'une au-dessus du mollet, l'autre au-dessus du genou.

Transporté aussitôt au cabaret Chevalier, le jeune Duterque reçut les soins de M. le docteur Bourbon, qui constata des meurtrissures à la main droite et à la tête. Il va sans dire que ce pauvre petit souffre énormément et a beaucoup de fièvre.

Meurtre à St-Rémy-Mal-Bâti

Les sieurs Juste Narcisse, âgé de 28 ans et Philippe Pierre-Joseph, de cinq ans plus vieux, s'étaient récemment disputés et ce dernier avait menacé son adversaire de le tuer. Juste se contenta de répondre : « Tu es trop lâche pour cela. Mal lui en prit ; dans l'après-midi de mardi, Philippe, armé d'un fusil à deux coups se porta sur son passage et quand le malheureux apparut, il lui décharga les balles dans la tête. Son meurtrier accompli, Philippe est allé se constituer prisonnier à la gendarmerie d'Hautmont. L'état de la victime est désespéré.

DUNKERQUE

Arrivée d'un Islandais

Le sloop *Adolphe*, capitaine Dubuis, armateurs MM. Vincent et Lemmens, est arrivé d'Islande à dernière marée avec 52 tonnes de morues en vrac.

Ce navire, qui était parti de Dunkerque le 17 mars, a quitté Islande le 12 mai, faisant route sur Feroë où, jusqu'au 20 mai, date de son départ pour Dunkerque, il a pêché 15 tonnes de morues.

Le sloop *Adolphe* apporte des nouvelles des navires suivants :

Glaneuse, capitaine Godin, armateurs MM. Vincent et Lemmens ; ce navire avait 80 tonnes le 9 mai.

Prédeuse, cap. Donnequint, arm. MM. F. et L. Cortier, 140 tonnes le 16 mai.

Perle, cap. Dubuis, arm. M. Jules Maillard, 80 tonnes.

Islandaise, cap. Hannicol, arm. MM. Cortier frères.

Rose, cap. Decoutter, arm. Jules Maillard, 25 tonnes le 9 mai.

Enterpe, cap. Jonnequint, arm. Boone, 85 tonnes. Ce navire faisait route sur l'Ouest le 19 mai.

France, cap. Joonckindi, arm. M. N. Vancauwenberghe.

Meuange (de Gravelines), cap. Brabant, arm. MM. Torris frères, 40 tonnes.

De nombreux navires ont fait route sur Feroë vers la mi-mai.

D'autre part, une lettre arrivée à Fort-Mardyck annonce que le 20 mai le sloop *N. de Lourdes*, capitaine Evrard, armateur M. Turpin avait 105 tonnes morues.

Violent incendie à Brouckerque

Un violent incendie s'est déclaré, hier, vers 4 heures, chez M. Vitse, charron et forgeron à Brouckerque.

Le feu a pris naissance dans une grange contenant 80 mètres cubes de bois. Activé par le vent, il a pris des proportions considérables. En peu de temps, la grange était entièrement consumée et le feu se communiquait à la forge qui fut détruite avec de nombreux instruments aratoires qui s'y trouvaient, charrues, extirpateurs, etc, etc.

Les pompiers d'Armbouts-Cappel sont arrivés les premiers sur les lieux du sinistre et ont commencé à arroser le foyer de l'incendie.

Peu après arrive une pompe de la Distillerie *Durier, puis les pompiers de Bourbourg.*

Grâce à l'intervention de ces courageux citoyens, on put circonscrire le foyer de l'incendie et préserver la maison d'habitation.

Les bâtiments sont assurés. On estime la perte à environ 65.000 francs.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Accident mortel à Barlin

Plusieurs ouvriers travaillaient dans une taille *de la veine St-Vincent à l'étage de 350 mètres* au fond de la fosse n° 7 des mines de Noeux à Barlin. Tout à coup une pièce de bois a fléchi et l'un des ouvriers qui était placé dans le dressant de la taille a été pris sous un éboulement considérable. Quand on est parvenu à le dégager, il avait cessé de vivre. Le délégué mineur, Louis Deligny, a fait une enquête sur l'accident et a constaté que le cas était fortuit. La victime qui a été tué se nomme Auguste Bacquet ; il est âgé de 31 ans.

Accident mortel en gare de Bully-Grenay

Mardi soir, M. Georges Debreut, âgé de 27 ans, chauffeur attaché à la locomotive de Lens, manœuvrait en gare de Bully-Grenay. Lorsqu'il voulut descendre de sa machine. Un wagon lancé sur une voie de garage et qu'il n'avait pas aperçu vint à le moment de l'atteindre, lui passant sur le corps. Le malheureux chauffeur fut relevé dans un état effrayant, ayant un bras et une jambe coupés. Transporté aussitôt à l'hôpital de Lens, il ne tarda pas à expirer malgré les soins intelligents qui lui furent prodigués par le docteur Lequette, médecin-chef de cet établissement.

M. Georges Debreut est marié, il ne laisse point d'enfant.

SAINT-OMER

Accident. — Un accident est arrivé sur la plateau de Bruyère.

Les dragons manœuvraient à cheval lorsque l'un d'eux tombe de sa monture et avant un pied pris dans l'étrier il fut traîné pendant quelque temps et dans sa chute il eut une cuisse cassée.

Son état est aussi satisfaisant que possible.

CONSEIL PRÉCIEUX
En faisant une consommation quotidienne et régulière de l'excellent **Vin de BANYULS-TRILLES** on peut prévoir les **temps froids à humides** et éviter bien des maladies.
Ce délicieux apéritif est, en effet, préparé avec du **vieux vin de Banyuls, 3,50 le litre, prix à Bordeaux** *contre remboursement.*
TRILLES et Fils.

Nouvelles à la Main

Au restaurant :

— Garçon, vous nous donnerez, maintenant, du fromage.

— Bien, monsieur ; lequel ?

— Celui que vous voudrez...

Le garçon, très digne :

— *Oh ! moi, monsieur, je n'en prends jamais* le fromage me dégoûte !

☘

En cour d'Assises.

Le président interroge un affreux gredin ;

— Ainsi donc, c'est pour le voler que vous assassiné ce malheureux ?

— Oui, mon président.

— Et vous ne pouvez pas vous contenter de le voler, sans en tuer le propriétaire ?

— Impossible, à cause qu'il a crié ; autrement, mon président, j'avais bien eu la même idée que vous !

BRULE-MAISON.

TRIBUNE PUBLIQUE

RÉPONSE à l'article de la *Dépêche* de son n° 144 du 23 mai 1896, signé C. Kelhun, intitulé *L'alcool employé comme moyen de chauffage :*

Nous pensions M. Lévy professeur à l'école *nationale des industries agricoles de Douai, défenseur de ses idées ; nous osions même espérer* sur tout son concours pour mener à bien, une œuvre si utile que la faveur que nous réservons à l'emploi des alcools destinés au chauffage et à l'éclairage.

Nous n'ignorons pas que, si en brûlant du charbon, pour fabriquer un alcool appelé à remplacer ce charbon, nous voudrait s'adresser au *soleil* qui ne paie pas de droits d'octroi.

M. Lévy fait la question, nous voulons y rentrer.

On brûle en France pour le chauffage, cent mille hectolitres d'alcool, dont le prix de revient est soixante-dix francs.

On brûlera un million d'hectolitres, quand nous en aurons réduit le prix à trente francs.

Ce sont des chiffres qui parlent mieux aux oreilles des *cultivateurs et des industriels, que* les calculs en calories de charbon de flagnes, de bouleaux, de cornouilles et de pétroles que ils connaissons tous et qui n'ont rien à voir dans la question de l'emploi des alcools destinés au chauffage et à l'éclairage.

Les sociétés suivantes ont voté à *l'unanimité* et sur être transmis de suite à M. Méline, des vœux en faveur de la suppression des droits sur tout pour Dunkerque, il a pêché 15 tonnes de morues.

1. L'association de l'industrie et de l'agriculture de Paris, dont M. Méline était alors président ;

2. La société nationale d'agriculture de Paris.

3. La Société des Agriculteurs du Nord, dont la Commission qui a étudié la question renferme dans son sein les sommités scientifiques (ingénieurs et chimistes) de la région du Nord de France.

4. Les consilliers généraux de plusieurs départements.

Voilà un courant d'idées assez puissant pour qu'on puisse discuter aujourd'hui sainement les intérêts des agriculteurs et des industriels.

Monsieur Lévy ! nous avons eu le rang, les cultivateurs et les industriels ne sont pas des *ingrats.*

Charles SELLIER,
17, rue Saint-Géry.

Arras, le 25 mai 1896.

Programme des Spectacles et Concerts

Concerts public d'été. — La fanfare du Petit Château exécutera sur la Grand'Place, le lundi 28 mai 1896, à huit heures du soir, les morceaux suivants :

PROGRAMME

1. Les Mascotes, pas redoublé, Van Perck. — 2. Le Trésor des Aïeux, ouverture, Reissiger. — 3. Bella Bocca, polka, Waldteufel. — 4. Fantaisie sur le Ballet de Coppélia, Léo Delibes. — 5. Le Beau Danube Bleu, grande valse, Strauss. — 6. Nabucodonosor, ouverture, Verdi.

KERMESSES

31 mai. — Thumeniil, Salomé, Anstaing, Chapelle d'Armentières, Bognemes, Frelin, Hallain, Hem, Seclin, Wambrechies, Wasquehal, Wicres.

PETITE CORRESPONDANCE

Un abonné à Lille : Il s'agit de l'application des usages locaux. Pour plus de certitude, voyez le juge de paix. — *E. A. à Lille :* Le patron doit délivrer un certificat comme il l'entend, sauf à l'intéressé à se pourvoir devant le juge de paix, s'il croit être lésé dans ses intérêts ; où à la dernière question, s'il y a un motif de renvoi, mais l'affaire pourrait être portée soit devant le Conseil de prud'hommes, soit devant le juge de paix. — *Un vieil citoyen :* L'ainé fait deux années de service, le second ne fera qu'un an ; s'il ne faisait qu'un an, celui-ci serait pris pour trois ans ; et si le second en faisait, et son affectation pourrait s'en ressentir. Pas d'autres inconvénients ; il n'est pas non à la double question. — *Un lecteur à Valenciennes :* Le bailleur est tenu d'entretenir l'immeuble en état de servir à l'usage pour lequel il a été loué, et d'en faire jouir paisiblement le premier pendant la durée du bail. — *G. S. Roubaix :* Oui, dans les conditions qu'vous avez si vous frère s'engage, vous pourrez prendre dans vos forêts. — *Ronchin. Repistes.* Ronchin : Avant tout il vous faut compléter l'enfant à Ronchin. La ou vous dira s'il est admissible. Alors vous n'aurez plus qu'à demander une demi-bourse à la ville et une autre au département.

LE FACTEUR.

Etat-Civil de Roubaix

Du 27 mai

Naissances. — Raymonde Leys, rue Fontenoy 131 — Octavie Doucoinck, rue St-Laurent 14 — Maxime Hautel-Dion — Francis Vandenbroucke — Zoïma Leroux, id. — Etienne Bouvry, id. — Angèle Callens, id. — Marcel Lefebvre, rue Pellart 11 — Germaine Gilberon, rue Sully 9 — Julien et Clémentine De Laere, rue Guinarotte 82.

Décès. — Colette Capoen, 25 ans, rue Beaurewaert 2. Tonneau 17 — Léonard Desbonnet, 12 ans, rue Vilmé 79 — Maria Piron, 7 mois, rue Boerne 20 — J.-B. Degroot, 48 ans, rue Récollets 11 — Aurore Complaux, 2 mois, rue Lacroix c. Brouz 7 — Laure Willem, 9 mois, rue Bolème 35.

Etat-Civil de Tourcoing

Mariages du 25 (suite). — Entre : Henri Bonckoun 28 ans monteur et Céline Quivron 25 ans retordeuse — Charles Verhoye 37 ans tisserand et Maria Bonkoy 37 ans ménagère, rue Neuve 11 — Jules Dumortier 21 ans tisserand et Marie Lyncel 22 ans tricoteuse — Arthur Scalbert 23 ans ferblantier et Zoïma Delannoy 23 ans servante, rue Pierre Motte 11 — Germain Dumortier 21 ans tisserand et Marie Bichon 22 ans pointeuse.

Naissances du 27. — Albert Debert, rue Blanc-Seau — Marie Vanniouwenhuysse, rue de Mouvaux — Marie Parrayque, rue Vimalin — Calixte Lebobre, rue du Gênêvre — Albert Pillo, rue de Croix — Alfred Delesalle, rue du Sentier — Esther Steux, Montagne — Georges Filie, rue de la Fontaine — Angelina Gonya, rue Pont Rompu — Celina Corseln, rue Vandenwalle — Charles Roller rue Lorraine — Fernand Lodomez, rue de Roubaix — Emile Knockaert, rue Dubouchy — Arthur Desrousseau, rue du Fleurus — Hélène Vandamme, rue de Roubaix — Louis Steinadre, rue Blanc-Seau — Andréa Dubiol, rue Virolois — Marguerite Fasuil, rue de Lannoy.

Décès du 27. — Marie Dubart, 62 ans, ménagère, rue de Melun 157 — Sophie Beaque, 60 ans 5 mois, hôpital rue Nationale.

FINANCES

L'impôt sur la rente a contribué encore plus une telle reproduction que l'on commence à espérer ou que le gouvernement abandonnera son projet, ou que les Chambres le repousseront.

Le 3 0/0 est moins lourd à 101.60.

Le 3 1/2 0/0 reprend 4 96.

Le Crédit Foncier s'est tenu à 1.060 à 062.

Le Comptoir National d'Escompte reproduit le cours de 526.

La Société Générale, qui pourrait avec beaucoup d'esprit de suite le développement de son réseau d'agences, fait demandé à 500.

Le Crédit Lyonnais est ferme à 781.

Le Suez a été mieux à 3.000